L'histoire chaotique des semi-modernes de Guadeloupe





La période classique que nous avions en partie abordée dans notre livraison de juillet-août demande de gros moyens financiers. En revanche, les timbres d'après 1900 sont beaucoup plus abordables. Retour donc dans ces îles des Caraïbes où l'on aime surcharger les timbres mais aussi en faire de très beaux!



u début du XX^e siècle, la Guadeloupe s'est démocratisée avec l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle classe d'hommes. Si la société évolue dans un sens favorable, c'est moins le cas sur le plan économique. Côté timbres, la Guadeloupe vit à l'heure des types *Groupe* dont le cartouche fait apparaître la mention « GUADELOUPE ET

DEPENDANCES ». Tout allait au mieux dans le meilleur des mondes possibles jusqu'en 1903, date à laquelle des surcharges apparaissent et qui ne vont pas manquer de défrayer la chronique philatélique. Que s'est-il donc passé? Le 25 juin 1903, on peut lire dans le Timbrophile de France: « Un grand scandale est sur le point d'éclater, il s'agit de propositions qui auraient été faites à plusieurs marchands parisiens, de surcharges

sur les timbres de la Guadeloupe, émises spécialement pour la spéculation et la remise totale du stock contre la somme de 87 000 fr. Les lettres d'offres ainsi qu'une plainte ont été remises entre les mains de l'administrateur des colonies ». Le Collectionneur de Timbres-Poste sous la plume d'Arthur Maury ne dit pas autre chose, tout comme Alfred Montader avec Le Postillon.

Une lettre adressée le 2 mai 1903 par le chef du service des Contributions directes et des Postes à M. Leroy d'Etiolles (négociant) est éloquente : « *Monsieur*.

L'administration locale ayant été autorisée par le département à surcharger un certain stock de timbres-poste et de chiffres-taxe en usage dans la colonie, désirerait placer sur le marché métropolitain ces figurines ainsi surchargées et dont les catégories et les valeurs sont désignées dans la note jointe. La surcharge sera opérée en encre noire par

La surcharge sera opérée en encre noire par l'imprimerie de la Basse-Terre et les figurines seront oblitérées au moyen du timbre à date du bureau des postes du dit lieu.

L'administration voudrait pouvoir traiter avec un seul industriel, ce qui constituerait à ce dernier un véritable monopole pour la vente des figurines, et lui permettrait de les écouler à des prix rémunérateurs.

La livraison aura lieu à la Basse-Terre, après que l'acheteur aura justifié, par la production d'un récépissé du Trésor, du versement du prix de la vente.

Mais il est entendu que les quantités portées sur la note dont il s'agit ne sont pas rigoureusement exactes; elles seront diminuées de celles vendues au public, avant toute opération de surcharge, ou reversées pour les besoins du service.

Dans le cas où vous voudriez traiter pour l'achat de ces figurines je vous serais obligé de me faire parvenir dans un délai de quarante-cinq jours à partir de la date de la présente vos offres à cet effet. Passé ce délai votre silence serait considéré comme un refus d'entrer en relation au sujet de l'affaire qui nous occupe.

Il reste toutefois entendu, qu'au cas où plusieurs offres lui seraient présentées dans le délai fixé ci-dessus, l'administration se réserve d'accorder la préférence à celle qui lui serait plus avantageuse.

J'ajoute que les surcharges dont il s'agit auront comme corollaire l'émission au commencement de 1904, de timbres-poste et chiffres-taxe spéciaux à la Guadeloupe.

Ces abracadabrantesques surcharges de 1903 délaissées autrefois, recherchées aujourd'hui!

Voici quelques éléments pour vous retrouver dans ce casse-tête philatélique. Nous ne saurions trop vous recommander de vous procurer le *Dallay* pour plus de détails d'où sont extraites ces informations et les cotations.

30 c surchargé « G & D 5 » Il existe 6 types :





12

6.5

125

6.5

Cotes Dallay 1^{re} chiffre : neuf sans charnière, 2^e chiffre : avec charnière légère, 3^e chiffre : oblitéré, 4^e chiffre : oblitéré sur lettre

Le *Dallay* cote de nombreuses variétés de surcharges. La plus élevée en cote concerne celle relative à la surcharge renversée (200 €).

Signé Ducasse »

Guadeloupe & dépendances										
Situation	Timbres-Poste à						Chiffres-Taxes à			
	30	40	50	75	1 Fr.	60	1Fr	Valeurs		
Au 31 déc. 1902	89 050	57 200	30 100	50 780	51 900	1 500	1 150			
Valeur actuelle	26 715	22 880	15 050	38 095	51 900	900	1 150	150,000		
Surcharges à	» 05	» 10	» 15	1 »	» 40	» 30		156 680		
Valeur nouvelle	4 432	5 720	4 515	50 780	20 760	795		87 022		

Voici le tableau annexé à la lettre :

Suit également une lettre d'Armand Magloire à d'Etiolles. Il offre ses services comme intermédiaire auprès de l'administration:

« Je suis informé que l'Office de la Guadeloupe a été autorisé par le département à surcharger dans la colonie un certain stock de figurines postales, pour être vendues aux négociants en timbresposte, et que des offres vous ont été faites à ce suiet.

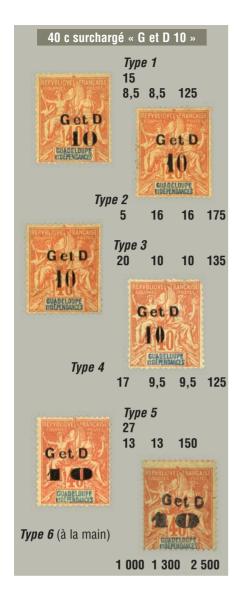
Ces figurines dont la valeur après l'opération de surcharge s'élèvera à 87 000 francs environ vous seront livrées à la Basse-Terre, chef lieu de la colonie. Il faudra donc à l'acheteur un mandataire sur les lieux pour le représenter auprès de l'administration, prendre livraison du stock, en payer le prix, et l'expédier dans les conditions voulues.

Représentant d'une importante maison de commerce, et commerçant moi-même, je viens vous offrir mes services à cet effet.

Pensant que l'administration ne vous a pas fait parvenir des modèles des types à surcharger, je vous les communique sous ce pli, afin que vous puissiez traiter en toute connaissance de cause, si l'affaire, que je crois excellente, vous convient.

Notre maison Arthur Michaux (comestibles, épicerie, liqueurs et articles • • •

ÎLES DE LA FRANCE D'OUTRE-MER



• • divers) fait peu d'affaires avec la métropole (...) L'office local tenant à ne traiter qu'avec un seul acheteur, il va de soi que je ne saurais représenter définitivement que celui dont l'offre aura été agréée, c'est-à-dire celui qui aura accepté de payer comptant tout le stock de figurines transformées, et au cas où il se trouverait plusieurs offres identiques, celui qui offrirait plus d'avantages à la caisse locale, par une légère augmentation sur la valeur totale du stock (...) Comme rémunération je demande que la perception à mon profit du change sur le montant de l'opération, les frais d'expédition d'ailleurs peu élevés et y compris le droit d'assurance pour le transport des figurines en France, seraient à votre charge ».

Les collectionneurs en colère

Autant dire que le contenu de ces courriers n'a pas manqué de déclencher la rage d'un grand nombre de collection-

neurs. Alfred Montader, célèbre éditorialiste du iournal Le Postillon, s'en donne à cœur joie critiquer pour opéracette tion ». Dans son édition du 5 juillet 1903, il écrit:

« Les philatélistes, collectionneurs ou marchands, voudront bien reconnaître je pense que jamais on

bien reconnaître, je pense, que jamais on s'est fichu d'eux avec autant de cynisme et une pareille désinvolture. Le sieur Ducasse, fonctionnaire, encouragé par le gouverneur de la Guadeloupe, peut-être même sous l'œil bienveillant du Pavillon de

POSIES
FILEPHONES

124. - LA GUADELOUPE Historique
Pointe-à-Pitre - Hôtel des Posies

Flore, se sert de ses fonctions pour favoriser et le tripotage et l'accaparement d'une émission (...) Nous croyons les timbres créés pour un service public, nous nous trompions, ils sont faits pour permettre à un marchand quelconque (au plus offrant) de faire un petit chopin; et sur le dos de qui le fait-il? sur votre dos, à vous tous qui me lisez, petits et grands ; cependant M. Magloire, et c'est je crois le cas de le dire, et Compagnie, se contentent pour toute rémunération du bénéfice de l'agio; oh, c'est peu de chose! six mille cinq cents francs seulement; mais quelle peut bien être la part de MM. les fonctionnaires?» En réaction à ces différents courriers, Erard Leroy d'Etiolles écrit, avec Alfred Montader, au ministre des Colonies :

« Nous avons l'honneur d'appeler votre attention sur les faits suivants :

L'administration locale de la Guadeloupe a été autorisée récemment, par décret de votre Département, à surcharger de valeurs différentes une assez grande quantité de timbres-postes et de chiffres-taxe en cours. Le but de votre décret était très certainement d'opérer le remplacement de valeurs manquant, non de favoriser des spéculations particulières, et surtout de permettre à des fonctionnaires de s'immiscer dans des spéculations, de manière plus ou moins désintéressée.

La lecture des pièces dont nous vous envoyons les copies ci-jointes éclairera votre religion à ce sujet et ne vous laissera aucun doute ; elles vous montreront que le but que le Département poursuivait, l'utilité des services publics, n'existe plus, puisqu'il s'agit de mettre dans les mains d'un seul la presque totalité de l'émission.

Vous observerez, de plus, le fait indéniable d'une entente entre les chefs de l'administration locale et un particulier, entente dont le résultat est de lui permettre d'accaparer en son nom personnel ou au nom de tiers, négociants en timbres-poste, l'émis-



50

27

27 175



sion entière.

Vous voudrez bien remarquer enfin que les nouvelles valeurs obtenues par la surcharge sur les timbres anciens n'ont aucune raison d'être, et qu'ici la spéculation est évidente : en effet le tableau annexé à la suite de la lettre n°1 vous montrera que les timbres de 0,40 sont surchargés 0,10, puis que les timbres de 1fr. sont surchargés 0,40, et qu'enfin ceux de 0,75 sont surchargés 1fr., de telle sorte que l'on recrée des timbres de 0,40 et de 1fr., après avoir annulé ceux qui existaient (...) La Société française de Timbrologie, que nous avons l'honneur de représenter, ne saurait laisser passer de pareils faits sans protester énergiquement. Chargés par nos collègues de le faire auprès de vous, nous avons conscience, en vous apportant notre protestation, de servir non seulement les intérêts matériels des collectionneurs de timbres, ce qui serait peu, mais encore et davantage les intérêts moraux de l'administration coloniale et le bon renom que doit conserver aux yeux de tous le gouvernement de la République (...) ».

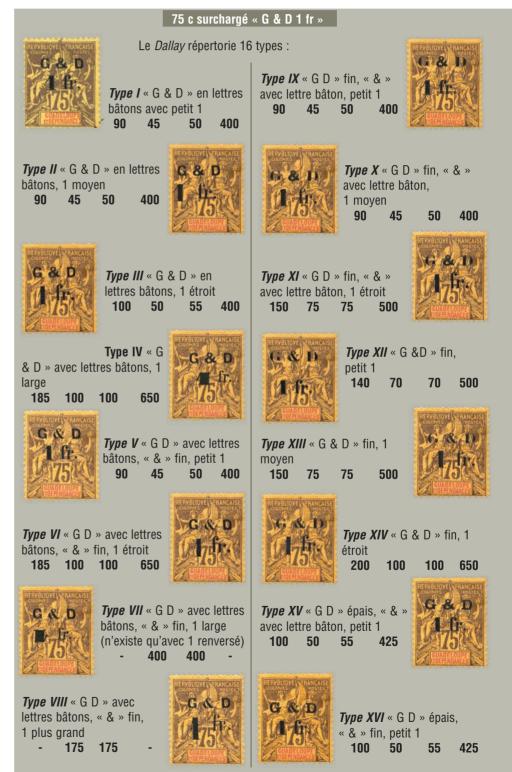
Le fameux décret du 4 juin 1903 précisait notamment : « vu l'approvisionnement important (...) de timbres-poste à 75 centimes et 1 franc, dont l'emploi n'est pas usuel, le gouverneur de la Guadeloupe décide que les timbres-poste à 30, 40, 50, 75 centimes et 1 franc seront respectivement transformés en timbres-poste à 5, 10, 15 centimes, 1 franc et 40 centimes (...) ». Ainsi on ressort de vieux types Groupe qui prennent ensuite le chemin de l'imprimerie de Basse-Terre pour y recevoir la surcharge. A bien y réfléchir tout ceci est à tout le moins étonnant et la démonstration de Leroy d'Etiolles est frappée au coin du bon sens. En clair, ces timbres surchargés ne répondent pas à un besoin postal mais à un but de complaisance philatélique avoué. L'affaire aurait pu s'arrêter là mais ce

n'est pas tout.

Plus de quatre-vingts modèles différents!

Lorsque les modèles de surcharges furent connus, on s'est aperçu que ce n'était pas cinq nouvelles valeurs qui étaient émises, mais près de quatrevingts « modèles » différents. L'imprimerie a pris en effet un malin plaisir (commercial) à se servir de tous

les caractères disponibles. On n'utilise pas moins de six caractères, soit six façons d'écrire « G & D », qui plus est en plaçant les surcharges de façon irrégulière. Bien entendu, toute la panoplie des surcharges est utilisée : renversées, doubles, triples « C » à la place du « G ». Il semble que tous les négociants qui ont écrit pour acheter ces fameux timbres aient pu en disposer. Mais à trop vouloir en faire, on prend le • • •



ÎLES DE LA FRANCE D'OUTRE-MER



dégoûter les collectionneurs et c'est ce qui se produisit : les grosses valeurs se vendent mal. En 1904, le Conseil général de la Guadeloupe en remet une couche et décide de surcharger à nouveau les timbres. Une partie des surchargés (40 c et 1 F) reçoivent à nouveau un supplé-

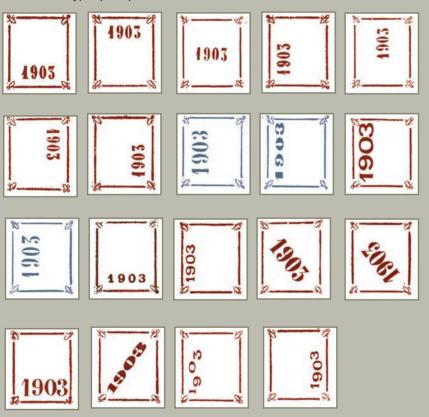
ment d'encre : un encadrement avec

quatre petites abeilles dans les coins et la mention « 1903 ». Curieux, car nous sommes déjà en 1904 mais il ne faut éveiller pas les soupçons. Très exactement dix-neuf surcharges apparaissent en trois couleurs différentes! C'en était trop et le ministre des Colonies déjà alerté de ces petites « turpitudes » finit enfin par réagir. Il ordonne « de mettre fin à de semblables errements qui jettent le discrédit sur les offices postaux ». Une belle série émise en 1905-07 vient faire oublier les errements. En 1912, on surcharge à nouveau des types Groupe afin d'utiliser les fins de stocks mais là, les choses sont faites proprement.

Sur le plan historique, la Guadeloupe connaît une période assez difficile. L'industrie sucrière montre des signes de faiblesse mais ce déclin sera retardé durant la Première Guerre mondiale car les champs de betteraves du Nord de la France sont alors transformés en champs de bataille. Toujours à cette époque, c'est le rhum qui donne à l'économie un coup de fouet car il en faut bien à ces pauvres soldats pour monter au front dans les conditions que l'on sait. La Guadeloupe va apporter son contingent de soldats et parmi lesquels deux illustres combattants avec le général de Lanzerac (qui a joué un rôle décisif dans la bataille de la Marne) et Mortenol qui devint chef de la D.C.A. Mais face à ces destins illustres, il ne faut pas oublier la vie quotidienne des hommes de troupes comme en témoigne cette lettre d'un conscrit guadeloupéen publié dans le journal le Colonial : « Mon cher papa, pendant que j'écris ce n'est pas au son de la musique qui passe sous une fenêtre ni au chant du rossignol, mais au bruit du canon qui tonne et fait vibrer l'atmosphère (...) Tu m'excuseras de ne pas t'avoir écrit plus souvent. Fatigué, éreinté après de durs travaux, après avoir traversé les champs de bataille au galop de mon cheval, porté les ordres et renseignements aux généraux,

Les surcharges de 1904, datées 1903!

On utilise les timbres de l'émission précédente et on les re-surcharge avec un cadre millésimé 1903! Seuls les surchargés 40 c et 1 F ont été utilisées. Ici encore, on retrouve de nombreuses variantes avec une diversité de caractères, une mention « 1903 » se promenant un peu partout et trois couleurs utilisées (noir, bleu, rouge). Voici les 19 types principaux :









Les bureaux locaux à rechercher (période 1905-1929)

Voici les plus-values à intégrer :

	Timbre oblitéré	Timb sur le		Timbre oblitéré	Timbre sur lettre
Le Moule	3	25	Petit-Canal	13	-
Grand-Bourg	3	25	Pointe-Noire	40	-
Abymes	12	-	Port-Louis	3	25
Anse-Bertrand	12	100	Saint-François	8	35
Baie-Mahault	12	-	Saint-Louis	40	-
Baillif	15	-	Saint-Martin	25	-
Bouillante	15	-	Saint-Sauveur	50	-
Caspeterre (BT)	4	35	Sainte-Anne	8	35
Caspeterre (MG)) 13	-	Sainte-Rose	12	-
Deshaies	15	-	Sainte-Rose-		
La Désirade	18	-	la-Boucan	25	-
Gosier	9	-	Les Saintes Th	HB 15	-
Gourbeyre	15	-	Les Saintes TE	OB 45	-
Goyave	30	-	Trois-Rivières	20	-
Lamentin	5	40	Vieux-Fort	45	-
Morne-à-l'Eau	5	40	Vieux-Habitant	ts 40	-
Petit-Bourg	4	35			

après être passé sous des grêles de balles et des pluies d'obus. En rentrant le soir à 11 heures, quelque fois mouillé, les pieds plein d'eau, eh bien il fallait soigner son cheval, manger quelque chose, me coucher pour me réveiller à une heure du matin. ». Au sortir de la guerre, la Guadeloupe était plutôt moribonde et dut de surcroît affronter des cyclones particulièrement dévastateurs comme celui de 1928. Un homme va restaurer la confiance de 1936 à 38 et il n'est autre que Félix Eboué que la France va timbrifier prochainement.

Né en Guyane en 1884, il se destine à l'administration des colonies. Après avoir exercé en Afrique, il est nommé en Guadeloupe par le ministre des Colonies du Front populaire Marius Moutet. Dans un contexte social agité, Félix Eboué va agir avec beaucoup de doigté, mettant fin aux nombreuses grèves et conflits sociaux et raciaux. Avec le remplacement de Marius Moutet par Georges Mandel, c'en est fini de l'action du premier gouverneur noir de la Guadeloupe. Très populaire, son départ donna lieu à une grande manifestation durant laquelle la foule scandait « Vive Papa Eboué ». Nommé au Tchad alors qu'il souhaitait la

Martinique, cette déconvenue allait être une opportunité. En Afrique, l'histoire l'attendait car c'est de ce continent qu'il rejoindra la France libre. En 1939, la Guadeloupe entrait dans la guerre sans bien se rendre compte du cours des événements. L'administration de Vichy allait s'y installer.

Nicolas de Pellinec

Pour aller plus loin

Le catalogue *Dallay* Timbres des DOM-TOM édition 2004-2005

Remerciements à Jean-Luc Bonifacio



Ces grands formats de la période 1905-1940









